

NOU[S]VELLES



© Jeanne Roualet - Th. Am Stram Gram - Genève

DOSSIER
LES HÉROS DU QUOTIDIEN (3-6)

SERVICE
GALIFFE ET L'APPROCHE DU « RECOVERY » (2)

(ÉDITO) QUEL REGARD SUR LES HÉROS DU QUOTIDIEN ?



© Rebecca Bowring

En poussant la porte du CSP, certaines personnes réalisent déjà un acte héroïque. Combien ont essayé, seuls ou avec des proches, de résoudre un problème qui les a parfois épuisés ? Ces personnes arrivent au CSP à bout de souffle, avec une attente magique de sauvetage rapide.

Face à des demandes complexes, les professionnels du CSP prennent le temps d'écouter, de comprendre, d'accompagner. Leur travail passe parfois par des étapes complexes ; il faut « démêler la pelote de laine », chercher et co-construire des solutions. Nous agissons pour que l'autonomie puisse être retrouvée et travaillons à la restauration de compétences parfois oubliées.

Notre action s'inscrit dans un contexte social complexe, où les charges pèsent sur des budgets

fragiles, notamment avec l'augmentation régulière des primes d'assurance maladie, et où des situations sociales limitent les droits. Les ruptures au sein des familles, les pressions vécues par des personnes psychologiquement fragiles, sont constitutives de ces crises vécues.

À Genève, 22 % de la population vit sans pouvoir épargner le moindre franc. Ce chiffre est l'un des révélateurs de la situation de fragilité à laquelle sont confrontés nombre d'habitants de notre canton, dont une partie sollicite nos services.

De son côté, le professionnel est parfois confronté à un sentiment d'impuissance et de découragement, avec son corollaire qui est l'envie de pouvoir influencer les choses, ainsi que le relève Philippe Klein, psychologue à

l'association Appartenances : « Il s'agit de maintenir intacte son envie d'aider, tout en l'aidant à ne pas surinvestir son rôle » (lire son interview en p. 3).

Trouver la motivation et le carburant, lorsque, comme professionnel, on est confronté à des décisions négatives rendues par une administration ou la justice, est primordial. La reconnaissance, le partage en équipe, les décisions positives, les remerciements, permettent aux professionnels de trouver ce ressort essentiel à leur action.

Pour les personnes qui nous consultent comme pour nos professionnels, votre soutien vaut comme une reconnaissance. Soyez-en ici remerciés.

Alain Bolle

(SERVICE) SE RÉTABLIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

L'approche originale qui est menée à l'Atelier Galiffe depuis plus de trente ans entre en résonance avec un nouveau projet pilote à Genève, le « Collège de rétablissement », lancé par Pro Mente Sana.

« Dès que des personnes partageant un vécu commun se regroupent pour s'entraider et trouver ensemble des pouvoirs d'agir, une force émerge dans la communauté. »

C'est en ces termes que Pro Mente Sana présentait récemment le « Collège de rétablissement », un projet pilote inédit en Suisse romande qui vise à promouvoir l'entraide et la formation entre professionnels et « pairs praticiens ». Ces derniers sont des personnes dont l'atteinte psychique est stabilisée et qui peuvent faire bénéficier de leur expérience à d'autres personnes concernées.

Inspiré d'un mouvement anglo-saxon, qui préfère parler de rétablissement (« recovery ») plutôt que de guérison, le Collège de rétablissement, poursuit la brochure de Pro Mente Sana, « a pour vocation d'aider à cette émergence

sur la base d'un principe simple : co-construire des formations utiles selon les demandes et besoins des personnes concernées, pour elles, avec elles et par elles ». Portant sur des thématiques en lien avec la maladie et ses conséquences, ces formations visent à développer des stratégies concrètes de bien-être et de résilience.

L'ESPRIT DE GALIFFE

L'Atelier Galiffe ne propose certes pas de formation à proprement parler. Mais des parallèles existent clairement entre les valeurs du mouvement du rétablissement et celles qui inspirent l'atelier. Dans les deux cas, en effet, l'accent est mis sur l'autonomie, le lien et les échanges.

L'Atelier Galiffe offre la possibilité de mener des activités choisies. Pratiquer ces activités, c'est pou-

voir réaliser un projet, apprendre une technique, être reconnu comme compétent et éprouver du plaisir. Être actif et autonome, jusque dans le choix des matériaux et des couleurs, est un moyen efficace pour mettre à distance des idées trop envahissantes, des ruminations destructrices.

Le besoin d'avoir une existence sociale est mis à mal lors de difficultés psychiques. C'est par les échanges et la confrontation des représentations que chacun construit son identité, ajuste ses comportements, bénéficie de solutions expérimentées par d'autres. L'Atelier Galiffe permet de créer un sentiment d'appartenance, une identité de groupe qui peut devenir un appui et une ressource personnelle.

A contrario, la stigmatisation est destructrice, aliénante et source de souffrances. Elle est aussi doulou-

reuse, disent les personnes concernées, que les symptômes proprement dits de la maladie. Contre la stigmatisation et les jugements portés sur une personne considérée comme « hors cadre », nous avons tous un rôle à jouer et une possibilité d'évoluer.

Le domaine de la psychiatrie fait encore peur. En offrant une reconnaissance et de la considération aux personnes en difficulté, un projet comme le Collège de rétablissement permet d'avancer sur le chemin de la déstigmatisation de la souffrance psychique. Il nous conforte en tant qu'animateurs à Galiffe et ouvre un horizon de possibles sur le développement des activités de l'atelier.

Caroline Lacombe,
Amy Peck et Denis Schneuwly

[DOSSIER] REPREDRE LE POUVOIR SUR SA VIE

Être un « héros du quotidien » n'implique pas de triompher seul des épreuves. Notion à la mode, parfois galvaudée, la résilience désigne un processus subtil, propre à chaque personne, où le contexte social et le lien humain jouent un rôle essentiel.

Philippe Klein, comment définissez-vous la résilience ?

En physique, cette notion désigne la capacité qu'a un corps soumis à une très grande force à retrouver sa forme première. En psychologie, cette notion prend un sens un peu différent car les personnes qui ont traversé des épreuves ne redeviennent pas ce qu'elles étaient auparavant. La résilience désigne leur capacité à créer quelque chose de nouveau en reprenant le pouvoir sur leur vie. À partir de là, il n'y a pas de réponse standard : la définition appartient à chaque personne.

Qui est concerné ?

Cette notion s'applique à toute personne qui doit réajuster sa vie après avoir vécu des événements qui l'ont bouleversée. Un enfant traumatisé par la séparation de ses parents comme une personne qui a subi les pires tortures peut être concerné.

Est-ce que tout le monde est capable de résilience ?

La résilience ne dépend-elle que de capacités intérieures ? J'ai envie de penser que non. Me référant à Boris Cyrulnik, je préfère parler de tuteurs de résilience, dans le sens où c'est un ensemble de facteurs qui permet à la personne de reconstruire sa vie. L'importance du contexte est essentielle. Les rencontres, le lien humain, la nature, un animal même... Tout cela peut aider à raccommoier le tissu de la personne. Il n'y a rien d'automatique : cela prend du temps.

Qu'est-ce qui la favorise ou au contraire l'empêche ?

On ne peut pas rechercher la résilience et encore moins l'exiger. Tout au plus peut-on mettre en place un accompagnement qui en favorise le processus. Sur le plan politique et sociétal, il conviendrait de remplacer une logique de « surveiller et punir » par « accompagner

et encourager » : comment aider la personne à trouver sa place ? Comment peut-elle déployer ses ressources et ses compétences dans un contexte donné ? Le rôle de ce dernier, encore une fois, ne doit pas être sous-estimé. La précarité entraîne, tant dans la réalité que dans le ressenti de la personne, une mise à l'écart de la société qui empêche souvent la résilience de se mettre en place.

Quel est le rôle des valeurs individuelles ?

Pouvoir donner un sens à sa souffrance aide à la supporter. On a constaté par exemple qu'un engagement politique fort permet de mieux supporter la torture. Dans un autre registre, on a pu montrer qu'une victime d'accident surmontait mieux celui-ci si l'auteur s'en excusait et reconnaissait son tort, que quand il avait pris la fuite. En général, pouvoir faire quelque chose de sa souffrance, ne pas rompre avec ses idéaux, permet de mieux reprendre le pouvoir sur sa vie.

« La précarité entraîne une mise à l'écart de la société qui empêche souvent la résilience de se mettre en place. »

Est-ce que la résilience est survalorisée dans notre société individualiste ?

Sans aucun doute, oui. Cette notion est pervertie lorsqu'elle devient normative. Elle ne doit pas être un devoir ni une injonction à la réussite. Il ne faut pas non plus la voir comme une sorte de « produit antitaches » magique : elle n'exclut pas la souffrance.

Quelles sont les difficultés propres aux professionnels qui accompagnent les personnes ?

Dans mon travail de supervision, je propose une intervention à deux



© DR

niveaux : d'une part, une réflexion sur les pratiques, par exemple pour aider les professionnels à comprendre pourquoi des demandes qui ne sont pas de leur ressort direct leur sont adressées.

D'autre part, je propose un travail sur les résonances personnelles suscitées par les situations qu'ils rencontrent. La confrontation à ces situations, intolérables parfois, peut engendrer une fracture dans les idéaux du professionnel. Le retour à sa réalité quotidienne peut provoquer un sentiment de décalage et d'étrangeté qu'il lui est difficile de gérer.

Une autre difficulté pour les professionnels peut être un sentiment d'impuissance et de découragement, avec son corollaire qui est l'envie de pouvoir influencer les choses. Il s'agit de maintenir intacte son envie d'aider, tout en aidant à ne pas surinvestir son rôle.

Qu'est-ce qui aide justement les professionnels ?

Les professionnels ont d'une certaine manière les mêmes besoins que les personnes qu'ils accompagnent : ils ont besoin de sens, de reconnaissance et doivent pouvoir faire des choix. Les discus-

(+) L'INVITÉ

Philippe Klein est psychologue à Appartenances Genève – spécialisée dans la prise en charge de personnes migrantes et précarisées – depuis plus de vingt ans. Il propose une approche centrée sur la personne, tant pour les professionnels qu'il suit en supervision que pour les personnes en consultation.

sions avec les pairs et au sein de l'équipe sont aidantes. Ils doivent croire en les compétences et les ressources de la personne qu'ils accompagnent : aller à sa rencontre en tant qu'individu, sans la réduire à ses attributs de victime, de chômeur, de pauvre... C'est important qu'ils comprennent les enjeux qui se nouent autour de la personne et qu'ils ne sous-estiment pas le rôle du contexte. Tout n'est pas qu'une question de bonne volonté.

Propos recueillis par
Carine Fluckiger

[DOSSIER] S'ENGAGER PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES

Persécuté au Soudan, Mohammad Jadallah n'a jamais renoncé au militantisme. Observateur engagé, son drapeau est celui de la dignité humaine.



© DR

Arabophone, anglophone et francophone, Mohammad Jadallah termine ces jours une maîtrise à l'école de traduction et d'interprétariat. Il a également passé un certificat en interprétariat communautaire et vise à terme un brevet fédéral. Sur les bancs de l'université, il se confond avec les autres étudiants. Pourtant, son parcours n'est sans doute pas le plus linéaire de l'auditoire.

Lorsque je l'ai connu, en 2015, Mohammad Jadallah était « Momo » de *Stopbunkers*. Il avait demandé l'asile un an plus tôt, en 2014, et avait été placé plusieurs mois, comme de nombreux autres demandeurs d'asile, dans des abris de protection civile. Une situation insupportable qu'il n'a pas tardé, avec d'autres, à dénoncer. « Nous étions tous de cultures différentes, de langues différentes, d'âges différents, mais nous avions en commun de revendiquer d'être des êtres humains et de ne pas vivre sous terre. C'était fort. »

SON ENGAGEMENT À GENÈVE

Quand on lui demande ce qu'il en a retiré, il répond : « *La mobilisation Stopbunkers m'a permis de tisser des liens profonds avec Genève* ». À travers les manifs, il s'est fait des amis, a rencontré sa future femme et mère de leur premier enfant. Il a aussi été invité à donner des conférences et participer à des tables rondes. Et surtout, il ne faudrait pas l'oublier, la mobilisation a poussé le Conseil d'État à construire de nouveaux foyers et à fermer tous les abris PC. « *On n'a jamais vraiment fêté ça ensemble, non ?* »

Ses conditions de vie au moment de déployer ce militantisme étaient pourtant fragiles. En 2016, Mohammad reçoit une décision négative de Berne, avec renvoi exécutoire. Il dépose alors recours avec l'aide de Caritas pour faire reconnaître son droit à l'asile. C'est qu'à gloser aujourd'hui avec lui sur la politique genevoise dans un français parfait, on oublierait presque que Mohammad est aussi un réfugié.

Au Soudan, titulaire d'un bachelier de langue et de littérature anglaises, Mohammad œuvrait en journaliste aguerri, en anglais ou en arabe, à la radio, à la télévision, pour une agence de presse. Il raconte sans voir filer le temps les intrigues du pouvoir à Khartoum, ses discussions avec les puissants syndicats ferroviaires, ses luttes estudiantines, son oncle communiste.

CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

En exerçant son métier, il refusait de se soumettre au diktat de la complaisance et critiquait la corruption. L'affaire s'est gâtée suite à des articles, discours et poèmes subversifs qu'il a rédigés et qui dénonçaient des fraudes électorales au sein de l'université de sa ville d'origine, Shendi. Il a été arrêté à deux reprises par les services de sécurité, et a subi des mauvais traitements. Momo suspend quelques instants son récit : « *Quand j'évoque ma vie au Soudan, tout me paraît un peu irréel* ». Le recours aboutira en 2018 : il obtiendra l'asile, après une longue attente.

Aujourd'hui père de famille, réfugié reconnu et interprète confirmé, Mohammad ne s'est pas assoupi pour autant et s'engage de plus belle. Il rédige avec ses camarades des mémos sur la situation au Soudan pour le Conseil des droits de l'Homme et d'autres organisations internationales basées à Genève. Il a toujours ses réflexes de journaliste et raconte avec passion : « *Le régime soudanais s'appuie sur une milice paramilitaire que l'Union européenne contribue à financer pour qu'elle freine l'immigration, en construisant des centres de détention et en surveillant la frontière avec le Tchad et la Libye. Pourtant, cette même milice sert aussi à vider le Darfour en commettant des exactions et des crimes de guerre. Elle est impliquée dans le massacre du 3 juin dernier à Khartoum durant lequel près de 120 manifestants non armés ont été assassinés, tandis que des centaines d'autres ont été blessés ou violés par le régime* ».

Maintenant exilé, Mohammad entend participer de l'extérieur au changement au Soudan. « *La rue a renversé el-Béchar, puis son successeur direct. Elle peut aussi destituer le Conseil de transition qui est tenu par les militaires. Jusqu'à ce que le pouvoir revienne aux civils.* » Il aimerait insuffler à son pays d'origine un peu de ce qu'il a pu voir en Suisse : une constitution qui reste au-dessus du chef d'État, le respect des droits individuels, la culture de la paix, l'assurance maladie... Avant de nous quitter, nous vérifions dans la loi combien de temps Mohammad devra attendre pour devenir suisse – encore plusieurs années ! Mais un jour, il aura le passeport à croix blanche, et c'est une chance pour notre pays.

Aldo Brina



© Miguel Bueno

De son enfance au Soudan à la Suisse, la vie de Mohammad Jadallah est traversée par le militantisme.



[TEMOIGNAGES] UN COURAGE SANS LIMITE

Maramé arrive à Genève sans aucun repère et sans un sou en poche, après avoir vécu de longues années de violences conjugales en Italie.

Mariée à son cousin au Sénégal, Maramé a son premier enfant à 18 ans. Elle arrête ses études pour se consacrer à sa famille et aura quatre autres enfants. À 24 ans, elle et sa famille immigrèrent en Italie, où elle obtiendra la nationalité italienne après y avoir passé plus de dix ans. C'est là que commence son cauchemar. En plus d'être battus, elle et ses enfants, par son mari, ils subissent le racisme et la non-assistance des services sociaux et de la police.

Ayant peur pour leur vie, Maramé se décide à fuir l'Italie et cherche de l'aide dans un pays voisin. Elle se rappelle : « *J'ai tellement pris sur moi toutes ces années. J'ai souvent appelé ma mère au Sénégal. Elle me disait de tenir bon. Elle m'a beaucoup aidée psychologiquement. Le divorce n'est pas envisageable dans ma culture, ni dans ma religion. Pourtant, je ne pouvais pas continuer à vivre ainsi.* »

Laissant deux de ses fils en Italie chez une amie et un autre au Sénégal, elle part avec ses deux plus jeunes filles alors âgées de 4 et 5 ans. Arrivée à Genève, elle ne connaît personne et n'a aucune ressource. Elle est rapidement dirigée vers un abri PC. Ses deux filles sont de santé fragile, l'une souffrant d'asthme et l'autre de crises d'épilepsie. On lui conseille alors de contacter le CSP. « *Ça a*

été difficile pour moi de demander de l'aide tout au long de mon parcours. Ce n'est pas du tout dans ma nature. Mais j'ai dû me forcer, je n'avais pas le choix. »

Transférée dans un foyer, Maramé se montre déterminée et assidue dans ses démarches de recherches d'emploi, condition pour l'obtention d'un permis. Elle ne se décourage pas malgré de nombreux refus. Moins d'un an après son arrivée à Genève, elle trouve un travail à plein temps dans un hôtel en tant que femme de chambre. Elle travaille six jours sur sept, tout en élevant seule ses cinq enfants aujourd'hui réunis auprès d'elle.

Notre juriste, Sandra Lachal, a pu l'aider dans ses démarches juridiques et lui donner un précieux soutien moral. Maramé s'est tout de suite sentie en confiance et en sécurité. « *J'ai trouvé en Suisse et au CSP une aide inespérée et incomparable jusqu'ici.* »

Étant très croyante, Maramé a su être forte sans jamais baisser les bras, faisant face aux épreuves avec courage malgré la peur de l'inconnu. Ses enfants ont toujours été sa priorité. Aujourd'hui, ses filles se portent mieux et ses enfants sont bien intégrés. C'est sa fierté.

Vanessa Santantoniou

« DE PETITES ACTIONS PEUVENT CHANGER DES VIES »

Sandra Lachal, juriste au CSP, a accompagné Maramé afin qu'elle puisse obtenir un permis de séjour.

« Elle est arrivée jusqu'à moi via notre permanence téléphonique. Comme elle est de nationalité européenne, c'était assez simple : si elle trouvait du travail, elle pouvait obtenir un permis. Je me souviens qu'elle est venue avec une de ses filles. Son histoire m'a beaucoup touchée. On voyait encore les traces de graves violences physiques sur son enfant. Je la sentais fragile, car elle venait d'arriver à Genève et vivait dans un abri d'urgence avec deux de ses enfants... »

« Nous avons fait une demande de permis pour qu'elle puisse bénéficier de l'aide sociale et être logée en foyer avec ses enfants. Elle a rapidement trouvé un emploi de quelques heures de ménage par semaine et s'est démenée pour trouver plus de travail. L'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) a toutefois considéré que son activité n'était pas suffisante et a refusé sa demande de permis de séjour. Nous avons fait recours contre cette décision. En cours de procédure, elle a trouvé un emploi à plein temps. Elle a alors reçu un courrier du tribunal lui demandant si elle était d'accord de suspendre la procédure, le temps que l'OCPM examine ce nouvel élément. Elle était anxieuse, parce qu'elle ne comprenait pas le sens de ce courrier. J'ai pu la rassurer en lui expliquant que c'était une bonne nouvelle : cela signifiait qu'elle allait

vraisemblablement recevoir un permis de séjour. C'était impressionnant de voir tout le chemin qu'elle avait parcouru, la façon dont elle s'est battue pour s'en sortir. Tout le monde n'y arrive pas. »

« J'ai appris dans le cadre de mes consultations à développer un sens de l'écoute et à laisser de la place à la personne, tout en la guidant de manière à obtenir les informations pertinentes pour sa demande. L'équilibre est parfois difficile à trouver. »

Le travail de Sandra Lachal est souvent fait de « petites choses », mais les gratifications sont grandes : « Quand on annonce à une personne qui vit en Suisse depuis des années en situation précaire qu'elle va pouvoir rester ici avec sa famille, c'est un moment d'intense émotion. Grâce à notre expérience et à nos compétences, nous pouvons apporter quelque chose aux gens qui viennent nous voir. Cela change parfois radicalement leur vie. En tous les cas, c'est beaucoup de satisfaction, parce que cela donne du sens à notre travail. »

**Propos recueillis par
Francesca Sacco**

**Légende photo : Les enfants
de Maramé vivent désormais
en sécurité à Genève.**

[TÉMOIGNAGES]

« L'IMPORTANT, C'EST DE VIVRE SELON SES PRINCIPES »

Fadi* a construit sa vie avec la guerre en toile de fond. Une partie de ses choix vient de là. Sorti de la précarité, ce brillant universitaire attend encore qu'on lui donne sa chance.

« Je suis arrivé en Suisse à l'âge de 22 ans avec mon père qui travaillait à Berne. J'avais obtenu une bourse pour aller étudier en Irak, mais la guerre du Golfe venait d'éclater. J'ai donc décidé d'étudier les relations internationales à Genève et me suis inscrit aux cours d'introduction aux études universitaires pour étrangers. Je ne parlais pas un mot de français. Je devais traduire tous les documents, ligne après ligne. Je me suis séquestré dans ma chambre pour étudier. Je me levais à 6h et travaillais tous les jours jusqu'à 1h du matin. »

« J'ai réussi les examens d'admission à l'Université, mais mon niveau de français n'a pas suffi la première année. Alors j'ai décidé de m'inscrire à la Faculté des sciences. Parmi les conditions figurait l'obligation de passer tous

les examens en une année. Des camarades pariaient entre eux que je n'allais pas réussir... Mon père était reparti dans mon pays d'origine et je n'avais plus de quoi vivre. J'ai trouvé un travail dans un fastfood. Je travaillais comme un fou ; mes semaines n'avaient plus de début ni de fin. »

« J'ai accumulé des arriérés de loyer et d'assurance-maladie, notamment lors des examens, quand je ne pouvais pas travailler. Je me suis adressé au service social de l'Uni, où j'ai été très sèchement reçu. Cela m'a traumatisé.

Avoir des dettes est contre mes principes et je tenais à les rembourser. Mais j'ai dû faire un choix à cette époque. Ma mère et ma sœur devaient être hospitalisées. Le système de soins dans mon pays était

catastrophique. J'avais déjà perdu une sœur à cause d'une césarienne, je ne voulais pas prendre de risque. L'argent que j'ai pu économiser par la suite pour rembourser mes dettes m'a donc servi à financer les opérations de ma mère et de ma sœur dans le privé. »

« À la fin de mon doctorat, j'ai travaillé pour deux grandes entreprises qui m'ont licencié à la suite de restructurations. Une longue période de chômage a suivi, entrecoupée d'un postdoctorat aux États-Unis. J'ai fait beaucoup de bénévolat à cette époque ! J'ai mis des années à retrouver un contrat fixe.

J'occupe un poste sous-qualifié. C'est frustrant et j'aimerais pouvoir avancer dans ma carrière. Mais je suis reconnaissant d'avoir du travail et je le fais au mieux.

Aujourd'hui, je réussis à rembourser mes dettes et à faire vivre ma sœur et ma mère qui m'ont rejoint lorsque la guerre a éclaté dans mon pays. »

« On dit que la vie est salée, parfois trop. J'ai toujours dû faire plus pour avoir moins que les autres. On m'a conseillé de changer de nom pour trouver du travail. Pourquoi devoir changer pour être accepté ? La foi et la raison m'aident à surmonter les épreuves. Mon éducation m'a appris à bien réfléchir et à garder un certain recul. L'important, c'est d'être bien avec soi-même et de vivre selon ses principes. »

**Propos recueillis par
Carine Fluckiger**

* Prénom fictif

« JE SUIS ATTACHÉE AUX VALEURS DU MILITANTISME »

Marie Leblanc-Rigal, assistante sociale au CSP, a accompagné Fadi, endetté à hauteur de quelque 30 000 francs.

« La première étape de mon travail a consisté à prendre le temps d'évaluer la situation globale de ce monsieur, aussi bien sur le plan administratif que financier, social et familial. Il faut en principe plusieurs rendez-vous, car il est difficile d'appréhender tous les problèmes en une seule fois. Cela permet de déterminer quel type d'accompagnement on va proposer à la personne. »

« La seconde étape a été de négocier avec les créanciers en leur soumettant des offres d'arrangement. C'est une phase durant laquelle le bénéficiaire se tient en retrait pour nous laisser prendre les devants, car cela nécessite des compétences très techniques. Mais nous l'informons de nos démarches et nous vérifions qu'un suivi soit

mis en place pour la gestion de son budget, afin d'éviter la création de nouvelles dettes. Enfin, la troisième étape, celle où l'on se trouve en ce moment, correspond à la demande de désendettement auprès d'un fonds privé. Une fois qu'un prêt a été octroyé pour effacer toutes les dettes préexistantes, la personne concernée n'a plus qu'une seule dette envers nous et nous pouvons alors l'accompagner dans le bon déroulement de l'assainissement de son budget. »

« Je suis entre 70 et 80 dossiers. Ce qui me frappe, c'est la différence entre chaque cas. Il arrive qu'une personne me dise que ce que j'ai fait pour elle est énorme, alors que je n'ai pas l'impression d'être beaucoup intervenue. D'autres fois, je me donne à fond,

mais la personne n'en demandait pas tant. Il y a des réussites et des échecs, mais les ressentis ne concordent pas toujours. »

« Je suis attachée aux valeurs du militantisme. C'est important pour moi de pouvoir me positionner concrètement face à certaines problématiques sociales, d'être une sorte de lanceur d'alerte. Et puis, j'apprécie le travail d'équipe, la collaboration pluridisciplinaire

avec mes collègues de secteurs différents. Évidemment, cette coopération ne se vit pas seulement entre professionnels : nous l'expérimentons aussi avec les personnes que nous accompagnons. Tout cela fait partie du métier et me donne l'impression de faire quelque chose d'utile pour atteindre plus de justice sociale. »

**Propos recueillis par
Francesca Sacco**



[CRI DE LA RÉDACTION] « NOUS VOULONS UN AVENIR »

De graves carences pèsent sur les épaules des requérants d'asile mineurs non accompagnés. D'autres difficultés attendent ces jeunes déracinés lorsqu'ils atteignent l'âge de la majorité.

Entre 2014 et 2016, de nombreux enfants, des garçons et des filles, sont arrivés seuls en Suisse pour demander l'asile. Ils avaient effectué depuis leur pays un périple d'une dangerosité que l'on peine à imaginer. Ils ont été accueillis en tant que requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA).

En plus des conditions d'accueil qui sont loin d'être idéales à Genève, ces jeunes rencontrent aujourd'hui des difficultés en lien avec leur passage à la majorité. En effet, si pour de jeunes Suisses l'anniversaire des 18 ans représente l'accès à davantage de droits, pour les RMNA cette transition est marquée par une rupture délicate à gérer : éventuel déménagement, possible réponse négative à leur demande d'asile, perte du curateur désigné et, de manière générale, intensification du questionnement par rapport à leur avenir.

DES JEUNES EN QUÊTE DE PROTECTION

La détresse qu'expriment ces jeunes majeurs est patente. Le CSP fait partie des associations qui offrent une écoute attentive à leurs doléances, qui sont touchantes de banalité et tout à fait compréhensibles au regard de leur parcours de vie déjà tourmenté : ils ont besoin d'accompagnement pour surmonter des difficultés émotionnelles, d'appui pour effectuer des démarches administratives (comme rechercher une place d'apprentissage ou une chambre en colocation), de présence pour les soutenir lorsqu'ils sont malades, de coups de pouce pour accéder à une formation, de mélange avec les jeunes Suisses plutôt que de mise à l'écart dans des structures pour migrants, etc.

Ils estiment par ailleurs que le centre de l'Etoile, qui a accueilli

bon nombre d'entre eux ces cinq dernières années (et certains y logent encore!), devrait être fermé. Hébergeant jusqu'à 180 jeunes, ce foyer ne permet pas un accueil à dimension humaine. Les résidents y ressentent un enfermement qui découle en partie d'un cadre exagérément sécuritaire. Le bâtiment ne permet ni le calme ni l'intimité. Préfabriqué en tôle, il est trop chaud l'été, trop froid l'hiver.

LES SOLUTIONS TARDENT

Les autorités comprennent en théorie le problème. La Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), par exemple, recommande de poursuivre les prestations d'encadrement « *jusqu'à l'achèvement d'une première formation et l'acquisition des capacités nécessaires pour mener une vie autonome* ». Pourtant, sur le terrain, les solutions tardent à se

mettre en place et les services responsables se retranchent derrière un manque de moyens, une coordination insuffisante, ou encore un manque de clarté dans la définition des tâches. Pour l'hébergement, un centre pourrait voir le jour à Aïre – la discussion politique suit son cours. Mais le complexe proposé tient encore une fois en une seule structure dotée d'un nombre de places trop imposant (80 places, alors que les foyers éducatifs ordinaires comptent au maximum 15-20 places).

Pour faire face à ces problèmes, les acteurs associatifs et politiques se mobilisent. Une motion a d'abord été déposée devant le Grand Conseil et est en cours de traitement. Les acteurs intéressés (syndicats, associations, éducateurs, familles-relais, etc.) ont en outre organisé les assises « Enfants et jeunes migrants non accompagnés » à Genève les 3 et 4 mai dernier à la Maison des associations. Les actes et résolutions issus de cette rencontre seront envoyés aux autorités compétentes et présentés au public. Par ailleurs, les jeunes ont décidé d'interpeller directement le Conseil d'État à travers une lettre.

Ces jeunes gens en quête de protection ont bravé mille et un obstacles pour arriver en Suisse, et le double encore depuis. Ce serait un gâchis inacceptable qu'ils butent sur la dernière marche qu'il leur reste à franchir : celui de l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle. En tant que société d'accueil, il vaut mieux leur offrir maintenant un tremplin plutôt que de devoir les assister durablement par la suite.

Aldo Brina



(SOUTENIR LE CSP) SOIRÉE DE SOUTIEN ET TOMBOLA

Le Centre social protestant de Genève organise sa soirée de soutien annuelle le 31 octobre prochain au Théâtre Am Stram Gram, autour de la pièce inédite de Fabrice Melquiot, mise en scène par Mariama Sylla, « *Hercule à la plage* ». Ovationnée cet été à Avignon, cette pièce s'inspire des super-héros pour parler de la normalité et du temps.

Les héros du CSP, quant à eux, reviennent parfois de très loin. Le CSP saisit cette occasion pour rendre hommage aux personnes qui le consultent et qui, avec son aide, parviennent à surmonter de grandes épreuves.

Ce spectacle d'une heure convient aussi bien aux adultes qu'aux enfants dès 8 ans. Une tombola ainsi qu'un apéritif dînatoire sont au menu de cette soirée. De nombreux lots attractifs sont à gagner !

Tarifs et informations

info@csp-ge.ch, T 022 807 07 00

Réservations en ligne

www.csp.ch/geneve

Commander des billets

de tombola (10.- / le billet)

info@csp-ge.ch



(IMPRESSUM)

Edition genevoise

Centre social protestant Genève
Rue du Village-Suisse 14
CP 171, 1211 Genève 8
T 022 807 07 00
info@csp-ge.ch
CCP 12-761-4
IBAN
CH41 0900 0000 1200 0761 4

Tirage

7500 exemplaires

Rédactrice en chef

Carine Fluckiger

Impression

PCL Presses Centrales SA

Ont collaboré à ce numéro

Alain Bolle (directeur),
Aldo Brina (Service réfugiés),
Caroline Lacombe, Amy Peck
et Denis Schneuwly (Galiffe),
Francesca Sacco (journaliste),
Vanessa Santantonio
(Communication)

Relecture

Denis Fazan

Conception et réalisation

Buxum-communication.ch

© Jeanne Roualet - Th. Am Stram Gram - Genève

(ADRESSES)

LA BOUTIQUE EAUX-VIVES

Rue de la Mairie 15
T 022 736 45 81

LA BOUTIQUE PÂQUIS

Rue du Môle 1
T 022 731 65 41

LA BOUTIQUE JONCTION

Bd Carl-Vogt 34
T 022 328 22 04

LA BOUTIQUE PLAINPALAIS

Rue de Carouge 37
T 022 329 32 50

LA RENFILE MEYRIN

Rue Alphonse-Large 19
T 022 341 13 02

LA RENFILE PLAN-LES-OUATES

Chemin de la Cartouchière
T 022 794 55 40

Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)



© Shutterstock

**(SOUTENIR LE CSP)
VENTE DE VIN**

Le CSP a le plaisir, cette année encore, de vous proposer une riche sélection de vins genevois. Un Gamaret et un Merlot du Domaine des Trois-Etoiles ainsi qu'un Chardonnay du Domaine Les Hutins vous sont proposés. En vous remerciant d'avance pour votre soutien !

Pour toute commande

www.csp.ch/vente-de-vin